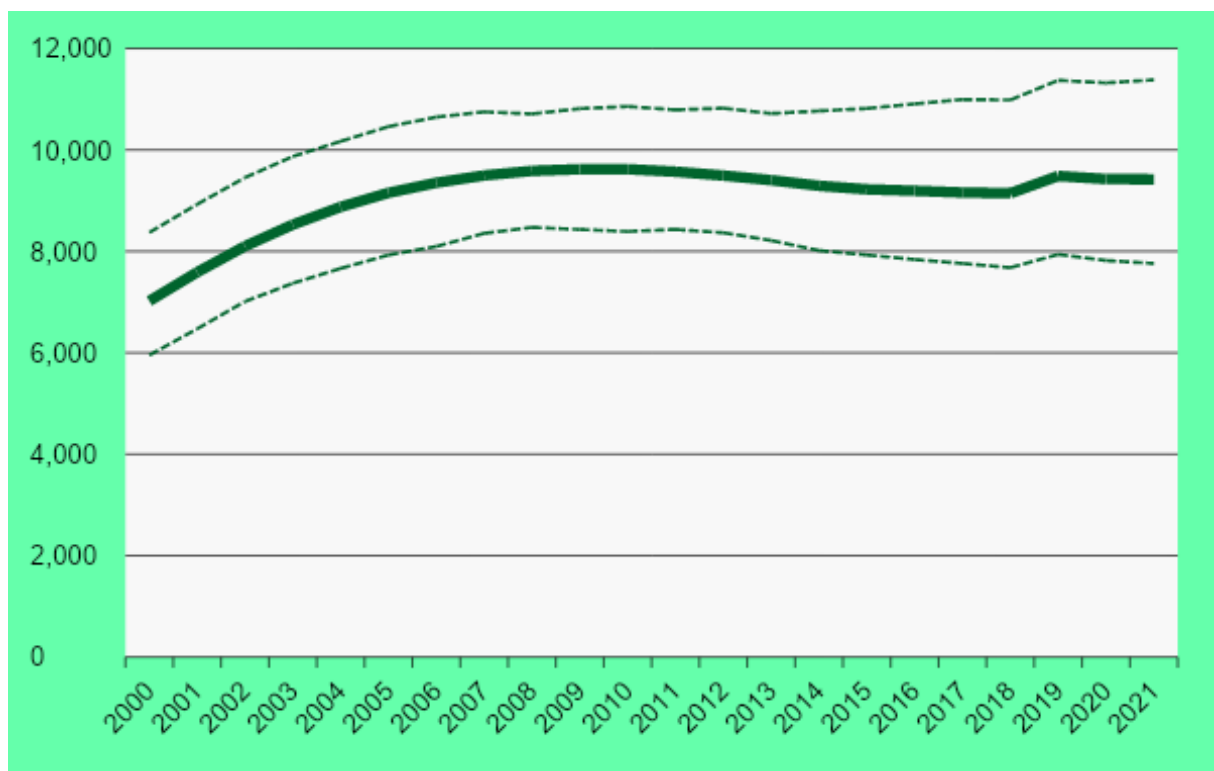


## TDR pour le recrutement d'un bureau d'étude pour la mise en œuvre du renforcement des capacités de la société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA

### Contexte et Justification :

En Mauritanie, l'épidémie du VIH est de type concentré avec un taux de prévalence estimé à 0,3% dans la population générale (estimation ONUSIDA 2021) et 9% et 23% respectivement chez les travailleuses du sexe (TS) et les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes (HSH) selon l'enquête bio comportementale (IBBS 2019). Le nombre de PVVIH est estimé par l'ONUSIDA en 2021 à 9420 personnes.



### **Evolution du nombre de PVVIH en Mauritanie de 2000 à 2021**

L'Enquête Démographique et de Santé (EDS 2019 – 2020) a révélé que 7 % des femmes et 13 % des hommes de 15-49 ans ont une connaissance complète du VIH ; 36 % des femmes et 33 % des hommes de 15-49 ans savent que le VIH peut être transmis de la mère à l'enfant au cours de la grossesse, durant l'accouchement ou par l'allaitement ; 69 % des femmes et 61 % des hommes de 15-49 ans ne pensent pas que les enfants vivant avec le VIH doivent pouvoir fréquenter l'école avec des enfants VIH négatifs ; en outre, 76 % des femmes et 64 % des hommes n'achèteraient pas des légumes frais à un commerçant qui a le VIH.

Le rôle de la société civile dans la réponse au VIH n'est pas à démontrer, il est déterminant et complémentaire des actions du gouvernement et des autres partenaires. Malheureusement, toutes les évaluations conduites jusqu'ici montrent des faibles capacités de la société civile

travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA, ce qui fait que plusieurs actions importantes et utiles pour la réponse nationale n'ont pas pu être mises en œuvre à cause des faibles capacités de la majorité des organisations de la société civile. A l'heure actuelle aucune ONG n'est bénéficiaire principal ou sous bénéficiaire des subventions du Fonds Mondial.

Conscient de cette faiblesse, le Système des Nations Unies en Mauritanie a mobilisé des fonds pour le renforcement des capacités de cette société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA.

C'est à cet effet que ces TDRs sont élaborés en vue du recrutement d'un bureau d'étude pour accompagner le renforcement de capacités des organisations de la société civile Mauritanienne.

## **Objectifs**

L'objectif global de ce travail est le renforcement de capacité d'une masse critique d'organisations de la société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH.

Plus spécifiquement, la structure recrutée aura comme objectifs :

- i. Etablir une cartographie des organisations de la société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA,
- ii. Évaluer les besoins en termes de renforcement des capacités des organisations de la société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA,
- iii. Élaborer un plan de renforcement des capacités basé sur les besoins identifiés ainsi que des supports pour ce renforcement des capacités,
- iv. Mettre en œuvre ce plan et,
- v. Évaluer les résultats de ce renforcement des capacités.

## **Résultats attendus :**

- Une cartographie des OSCs travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA est établie
- Une masse critique d'organisations de la société civile est capacisée
- Contribution effective des organisations de la société civile à la réponse nationale
- Participation de qualité des OSC à la conception et la mise en œuvre des subventions du FM et au niveau de l'instance de coordination

## **Description des tâches :**

- Cartographie, selon des critères objectifs et transparents et en concertation avec la partie nationale et l'équipe conjointe des NU, d'un nombre d'ONGs travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA ;
- Évaluation des besoins en termes de renforcement des capacités dans les domaines clés de la lutte contre le VIH ;
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités dans les domaines définis plus haut, en collaboration d'autres partenaires et le SNU et
- Évaluations des progrès des ONGs capacités dans les domaines renforcés.

## **Conditions à remplir**

Pour être éligible, la structure doit remplir ces critères :

- Disposer d'une Reconnaissance Juridique ou Récépissé de déclaration d'existence ;
- Avoir mis en œuvre un programme de renforcement des capacités des structures de la société civile ;
- Avoir au moins quinze (15) années d'expérience dans la lutte contre le VIH et la mobilisation communautaire surtout avec les populations clés ;
- Jouir d'une bonne crédibilité avec une bonne gestion des ressources financières ;
- Avoir une bonne capacité de travailler avec plusieurs institutions ;
- Disposer d'un Personnel pour la mise en œuvre et le suivi des activités ;
- Avoir travaillé et obtenu des résultats avec le système des Nations Unies

## **Dossier de candidature :**

Le dossier de candidature est composé de :

- Acte de reconnaissance juridique (Récépissé) ;
- Attestation ou tout autre document justifiant la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des organisations de la société civile ou tout autre activité similaire ;
- Attestation de travail avec la société civile notamment les populations clés
- Attestation d'expérience de travail avec plusieurs institutions ;
- CVs du personnel qui sera impliqué dans ce programme de renforcement des capacités
- Une offre technique décrivant la méthodologie qui sera mise en œuvre pour le renforcement des capacités des OSCs
- **Une offre financière sous plis fermés et séparé de l'offre technique**

Les dossiers de candidature doivent être déposés, sous pli fermé, au plus tard le 30/08/ 2022 à 17h à l'adresse suivante : **UNFPA, Maison des Nations Unies – Ilot K N° 159-161, en face de la Commune de Tevragh Zeina.**

Le pli portera la mention suivante : « **Recrutement d'une structure pour le renforcement des capacités de la société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA** »